



Communiqué de presse

16 décembre 2011, 17h40

(Information réglementée)

Réglementation en matière de transparence

La société a reçu une notification commune de la Stichting Administratiekantoor (STAK) HOLDICAM, de HOLDICAM SA et de BREDERODE SA. Cette notification est basée sur la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes dans des émetteurs dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé et portant des dispositions diverses.

STAK HOLDICAM, HOLDICAM SA et BREDERODE SA notifient que la participation directe de HOLDICAM SA dans BREDERODE SA a franchi à la hausse le seuil de 50 % en date du 13 décembre 2011.

Droits de vote	Notification précédente	Après les opérations décrites ci-dessous			
		# droits de vote		% de droits de vote (*)	
Détenteurs de droits de vote		Attachés à des titres	Non liés à des titres	Attachés à des titres	Non liés à des titres
STAK HOLDICAM	0	0	0	0,00%	0,00%
HOLDICAM SA	14.882.541	15.106.107	0	50,30%	0,00%
BREDERODE SA	505.379	62.879	0	0,21%	0,00%
Total	15.387.920	15.168.986		50,51%	0,00%

(*) Nombre total de droits de vote (= le dénominateur) : 30.029.254

Cette notification commune fait suite aux achats effectués par HOLDICAM S.A. et par BREDERODE S.A. et à l'AGE de BREDERODE SA du 7 décembre 2011 qui a décidé entre autre l'annulation volontaire de 624.715 actions propres.

Le contrôle ultime de BREDERODE SA est détenu par STAK HOLDICAM, laquelle n'est contrôlée en amont par aucune personne physique ou morale.

STAK HOLDICAM détient 100,00 % de HOLDICAM SA, qui détient elle-même 50,30 % de BREDERODE SA, laquelle détient à son tour 0,21% d'actions propres.

Personne de contact en matière de déclaration de transparence :

Axel van der Mersch, Chief Financial Officer

Tel : +32 2 352 00 90 - Fax : +32 2 352 00 99

E-mail : info@brederode.eu

www.brederode.eu